

PLAN D'AFFECTATION DU VILLAGE DE L'ISLE

Approuvé par la Municipalité
L'Isle, le 17 août 2020
Syndique
Secrétaire
Jordan

Soumis à enquête publique
du 12 septembre 2020 au 11 octobre 2020
Au nom de la Municipalité
Syndique A.-L. Rime Secrétaire
D. Jordan

Adopté par le Conseil communal
L'Isle, le 30 mars 2021

Président
J. Hostettler

Secrétaire
Pasche

Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud

La Chaire du Département

Entrée en vigueur le
- 5 JAN. 2023

LEGENDE

- Périemière du plan du village de l'île
- Zone centrale 15 LAT / secteur inconstructible
 - Zone d'habitation de liens labiles 15 LAT B
 - Zone d'activités économiques 15 LAT / secteur "gravaine"
 - Zone effective à des besoins publics 15 LAT - lettre d'identification du secteur
 - Zone de site contrôlé protégé 15 LAT
 - Zone de desserte 15 LAT
 - Zone de desserte 18 LAT
 - Zone tertiaire 15 LAT
 - Zone de verdure 15 LAT A
 - Zone de verdure 15 LAT B
 - Zone agricole 19 LAT
 - Zone agricole protégée 18 LAT
 - Zone de eau 17 LAT
 - Aire lacustre 19 LAT / faire connaître le 24.03.2010 par l'inspecteur forestier
 - Surface d'infatigable en vigueur est maintenue
 - Surface sur le plan d'infatigable constat de protection de la Venise n° 284
 - Espace réservé au périmètre (art. 414 (Cout))
 - Zone des périmètres de protection des eaux
 - Région archéologique - "cristallisation"
 - Objet joint à l'inventaire culturel des monuments naturels et des sites (MNS) - "cristallisation"
 - Construction inconstructible - note 2 au règlement architectural
 - Construction inconstructible - note 2 au règlement architectural
 - Construction inconstructible - note 3 au règlement architectural
 - Construction inconstructible - note 4 au règlement architectural
 - Limite des constructions en bordure du domaine public
 - Limite des constructions en laisne
 - Construction de réhabilitation "Gardien"
 - Parcelle construite par le garant de la disponibilité des terrains à bâtir

Plan de base établi conformément au plan cadastral fourni par le bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL SA, ingénieurs géomètres à Montricher.

Mensuration cadastrale 07 / 03 / 2018

Authentifié selon l'art. 15 RLAT, le : 31.03.2018

Géodonnées © Etat de Vaud

Le géomètre breveté : 

.. Le géomètre breveté :